

LA MAISON DUNN



La maison Dunn a été construite en 1940 en retrait du chemin Saint-Louis. Située, à l'époque, loin de la grisaille de la ville, cette maison de campagne de quinze pièces était un lieu de repos sans pareil. Cette demeure appartiendra successivement aux familles de messieurs Victor Châteauvert, Hubert Clifford-Foy, Louis Couture, Napoléon Lagueux et Thomas H. Dunn. Dans les années 1950, l'épouse de ce dernier fait entreprendre de grands travaux de rénovation à la demeure de bois, celle-ci diminue même de trois à deux étages tandis que d'autres pièces sont ajoutées.

En février 1967, soit un an après l'incendie au Bois-de-Coulonge, le premier ministre Daniel Johnson annonce que le gouvernement a acheté la maison Dunn, au coût de 200 000 \$, pour en faire la résidence officielle des lieutenants-gouverneurs. La vieille demeure aux riches parquets de chêne et de marqueterie avait besoin alors de rafraîchissements de toutes sortes. D'importants travaux de restauration sont entrepris par l'architecte Fred Walker. Pour agrémenter les lieux encore davantage, le Musée du Québec prête de nombreuses toiles que les lieutenants-gouverneurs choisissent selon leur goût personnel. Parmi les pièces retenues figurent, entre autres, les huiles d'Horatio Walker, de Jean Paul Riopelle, de Marc-Aurèle Fortin, de Jean Paul Lemieux, de Marc-Aurèle De Foy Suzor-Coté, de Joseph-Charles Franchère, de René Richard, de Frederik Simpson Coburn et de Clarence Gagnon.

Le 3 mai 1967, le lieutenant-gouverneur Hugues Lapointe quitte finalement sa suite au château Frontenac pour emménager dans la nouvelle demeure vice-royale. Un magnifique hall d'entrée, un salon double, une grande cuisine, une salle à manger, un vivoir, un bureau, deux vestiaires, sept chambres



à coucher et sept salles de bains sont à la disposition du chef de l'État, de son épouse et de leurs invités. À l'extérieur, sur un terrain d'une superficie de 52 mètres de largeur sur 104 mètres de profondeur, on trouve une piscine bordée d'un grand patio. Les hôtes de la maison Dunn continuent de profiter des fleurs qui sont cultivées dans les serres de Bois-de-Coulonge ainsi que des légumes poussant l'été dans le vaste potager. Au printemps, la cabane à sucre fournit toujours quantité de sirop et de produits de l'érable au lieutenant-gouverneur.



À l'été 1978, d'autres rénovations sont faites à la maison Dunn avant que le lieutenant-gouverneur Jean-Pierre Côté n'emménage avec sa famille. Tout comme son prédécesseur, l'honorable Côté loge au château Frontenac en attendant la fin des travaux. Au cours des années qui suivent, les lieutenants-gouverneurs Gilles Lamontagne, Martial Asselin et Jean-Louis Roux y résideront à tour de rôle.

Monsieur Marcel Guillemette, maître d'hôtel et administrateur au cabinet du lieutenant-gouverneur pendant 38 ans, a eu le privilège de travailler à la maison Dunn et de côtoyer chacun des représentants de la reine qui s'y sont succédé. Parmi les dignes visiteurs qui ont été invités à la résidence officielle, il garde un souvenir particulier du passage de la reine Élisabeth II, de Grace de Monaco et des gouverneurs généraux du Canada. Monsieur Guillemette se rappelle toutefois que la résidence ne se prêtait guère aux





À PARTIR DU HALL PRINCIPAL DE LA RÉSIDENCE, ON APERÇOIT DANS LE SALON LE TRÈS HONORABLE MARTIAL ASSELIN ET SON ÉPOUSE, ACCOMPAGNÉS DU MAJOR JEAN-FRANÇOIS PROVENÇAL.

grandes réceptions. Faute d'espace, les lieux devenaient inconfortables dès qu'il s'y trouvait plus de 12 convives ou 50 invités pour une réception. C'est pourquoi ces événements se tenaient souvent au château Frontenac et même à la citadelle.

En juin 1983, dans un contexte de réduction du budget, le gouvernement de René Lévesque annonce qu'il mettra la maison Dunn en vente sous peu. Sachant que le mandat de Jean-Pierre Côté tire à sa fin, il est précisé que son successeur devra pourvoir lui-même à son logement en échange d'une contribution versée par le gouvernement. Finalement, comme les budgets alloués au lieutenant-gouverneur sont considérablement réduits, le premier ministre Lévesque décide de conserver la résidence officielle.

Le 18 novembre 1996, le gouvernement de Lucien Bouchard convient de se départir de la maison Dunn. Après une séance spéciale du Conseil des ministres, mandat est donné à la Société immobilière du Québec (SIQ) de mettre en vente ou de louer la résidence du 1010, chemin Saint-Louis. Jacques Brassard, alors ministre des Affaires intergouvernementales, explique que cette décision est, là encore, motivée par la volonté d'assainir les finances publiques du Québec. Bien qu'à ce moment le successeur de



CHARLES-HENRI LECLERC

Jean-Louis Roux n'ait pas encore été désigné, le ministre annonce à tout le moins que la SIQ devra prendre les mesures nécessaires afin que le prochain lieutenant-gouverneur du Québec dispose d'un appartement.

Depuis 1997, le Québec n'a plus de résidence officielle pour loger son lieutenant-gouverneur, tout comme l'Ontario et la Saskatchewan. Le gouvernement verse donc au représentant de la reine une allocation pour son hébergement. Quant à la maison Dunn, elle a finalement été vendue à un prix en deçà de celui de l'évaluation municipale, puis démolie en 2002 pour faire place à une maison unifamiliale de luxe.



UNE RÉCEPTION À LA RÉSIDENCE OFFICIELLE TENUE LE 8 AOÛT 1995
EN L'HONNEUR DES PARTICIPANTS À LA CONFÉRENCE
DES ADMINISTRATEURS D'ÉLECTIONS DU CANADA.